

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Labergement-Sainte-Marie, du mercredi 29 mai 2019 au samedi 29 juin 2019 inclus, soit pendant trente-deux jours consécutifs.

Madame Virginie HABERT, a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Besançon.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège en mairie de Labergement-Sainte-Marie pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit:

Les lundis : de 10 heures à 12 heures.
Les mardis : de 10 heures à 12 heures et de 16 heures 30 à 18 heures 30.
Les mercredis : de 10 heures à 12 heures
Les jeudis : de 10 heures à 12 heures et de 16 heures 30 à 18 heures 30
Les vendredis : de 10 heures à 12 heures
Les samedis : de 10 heures à 12 heures
à l'exception des dimanches et des jours fériés.

Une version numérique du dossier d'enquête publique sera consultable sur un poste informatique mis à disposition du public à la mairie et sur le site internet <http://www.cclmhd.fr/commune/labergement-sainte-marie/>

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie,
- par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de de Labergement-Sainte-Marie- 7 Grande Rue - 25160 Labergement-Sainte-Marie,
- par courrier électronique à l'adresse suivante labergement.urbanisme@yahoo.com

La commune étant concernée par une zone natura 2000, le projet de *P.L.U.* est soumis à évaluation environnementale qui figure dans le rapport de présentation avec son résumé non technique. L'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement et les avis des personnes publiques consultées sont joints au dossier d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Labergement-Sainte-Marie pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Le mercredi 29 mai 2019 : de 9 heures à 12 heures
Le mardi 11 juin 2019 : de 16 heures 30 à 18 heures 30
Le jeudi 20 juin 2019 : de 16 heures 30 à 18 heures 30
Le samedi 29 juin 2019 : de 9 heures à 12 heures

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public à la mairie de Labergement-Sainte-Marie, en préfecture et sur le site internet <http://www.cclmhd.fr/commune/labergement-sainte-marie/>

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des avis des personnes publiques consultées et des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Daniel PASQUIER, Maire de Labergement-Sainte-Marie et autorité responsable du projet.

LE MAIRE,
Daniel PASQUIER

